

collège  
aux quatre vents

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

## ***Collège Aux Quatre Vents***



### **Cahier des charges**

Marché à procédure adaptée pour la location et la maintenance d'un photocopieur noir et blanc avec scanner couleur

**Date limite de dépôt des offres :**

***Le mardi 18 janvier 2017 à 12 heures***

7 rue du 19 mars 1962 – 29620 LANMEUR- Tél: 02 98 67 50 43 Fax : 02 98 78 82 29

Mail : [orlane.kuligowski@ac-rennes.fr](mailto:orlane.kuligowski@ac-rennes.fr)

location et maintenance d'un matériel de reprographie pour un volume copie annuel d'environ 350 000 à 400 000 copies. Ce volume estimatif ne constitue pas un engagement mais une référence utile à la définition du besoin.

### **Procédure**

marché à procédure adaptée, en application de l'article 27 du décret n°216-360 du 25 mars 2016.

### **Durée**

Le présent marché prend effet à compter de la livraison de l'équipement complet et installé, prêt à fonctionner et pour une durée totale de 5 ans soit 20 trimestres.

### **Description du marché**

#### **1- contenu**

caractéristiques minimales souhaitées :

*machine multifonction console  
65 pages par minute minimum  
chargeur automatique recto-verso 1 seul passage  
temps de préchauffage rapide (environ 25 à 30 secondes)  
capacité totale des magasins 4000 feuilles minimum  
grammage papier 50g-300g  
résolution 1200 dpi  
scanner couleur en 1 seul passage 220 imp  
scan vers clé USB et si possible vers dossier personnel  
connexion au réseau informatique pour fonction imprimante  
fonction fax*

#### **2- options**

le fournisseur indiquera en marge de son offre principale (décrite dans la présentation des offres ) le coût (le cas échéant) des options qu'il peut également proposer en sus.

#### **3- location du matériel**

Le matériel proposé devra être neuf et conforme aux directives , décrets et normes françaises en vigueur avec marquage communauté européenne et aux normes françaises en vigueur relatives aux rayonnements magnétiques et pour usage scolaire.

#### **Maintenance du matériel**

le contrat de maintenance est l'accessoire du contrat de location et suit la même durée  
il inclut :

- le coût des visites d'entretien et de dépannage (main d'oeuvre, pièces détachées, déplacements.
- tous consommables (hor papier)
- un service de prévention comprenant la vérification complète du matériel
- la livraison et la mise en place du matériel ainsi que son enlèvement (à charge du fournisseur) à l'expiration du contrat
- les interventions et dépannage doivent être réalisés dans un délai de 24 heures ouvrées à compter de la demande d'intervention du collègue. Est considérée comme une intervention le déplacement d'un technicien sur place
- le livret de suivi de la machine doit être complété par le technicien lors de ses interventions
- en cas d'indisponibilité de plus de 3 jours du matériel (cas de pièces de rechange en attente notamment) il sera proposé à conditions financières constantes, une mise à disposition d'un matériel de remplacement.

### **Présentation des offres**

le candidat devra indiquer :

- le matériel retenu en joignant la documentation nécessaire pour connaître ses caractéristiques, performances et options éventuelles
- le prix annuel de la location
- le coût copie unitaire avec le pourcentage maxi d'évolution annuel
- la coût à zéro pour le passage scan
- les délais d'intervention en cas de panne (24h maximum)
- la confirmation des délais de mise en service à compter de l'attribution du marché
- la récupération des cartouches vides de tonner

**Le présent document sera signé par le candidat lors de l'attribution du marché**

### **Livraison et installation**

La livraison et l'installation du matériel sera réalisé au Collège Aux Quatre Vents de Lanmeur les semaines 3 ou 4 de janvier entre 8h30 et 17H00.

La connexion au réseau informatique du copieur sera comprise dans la prestation et effectuée dès l'installation. Les postes informatiques seront paramétrés par le technicien pour les fonctions d'impression, scanner et boîte aux lettres sur 12 postes.

Par ailleurs, la procédure de paramétrage individuel pour la connexion des postes sera communiquée aux responsables de l'établissement sous forme d'un document écrit.

Une formation des utilisateurs devra être faite à la mise en place du matériel

L'évacuation des emballages est assurée par l'installateur.

### **Fin du contrat**

à la fin du contrat, le titulaire du marché s'engage à procéder à l'enlèvement du matériel. L'enlèvement est à la charge du titulaire du marché.

### **Facturation**

Tous les prix sont fermes pour la durée du contrat

Pour la partie location de la prestation, la facturation sera trimestrielle.

Pour la partie maintenance et coût copie, la facturation sera également trimestrielle à terme échu au réel de la consommation du collège sur la base des relevés de compteurs effectués et ce, sans engagement de volume ou forfait.

### **Acompte et Paiement**

Il n'est pas versé d'avance au titulaire.

La prestation, objet du présent marché, fera l'objet d'une facturation trimestrielle sans frais de gestion supplémentaires.

Les factures seront établies en un original et une copie.

Le paiement s'effectuera par virement administratif. Le prestataire devra indiquer son IBAN et BIC sur les factures.

Les sommes dues en exécution du présent marché seront payées dans un délai de 30 jours à réception de la facture.

### **Modalités de dépôt des offres**

Les offres seront remises ou envoyées au collège Aux Quatre Vents au plus tard le mardi 18 janvier à 12h00 à l'adresse suivante : Collège Aux Quatre Vents – 7 rue du 19 mars 1962 – 29620 LANMEUR.

Les offres seront adressées à l'attention de Madame la gestionnaire et porteront la mention « MAPA photocopieur ne pas ouvrir »

les offres comprendront les éléments suivants :

- le présent cahier des charges signé par le responsable légal de l'entreprise
- l'acte d'engagement dont le modèle est joint ou tout autre document qui indiquera la référence du matériel proposé par le candidat, le prix unitaire HT et TTC de la location trimestrielle, le prix total HT et TTC pour la maintenance avec le prix par copie noir et blanc et le prix par passage scan
- La documentation présentant le matériel proposé

### **9- Attribution du marché**

Le fournisseur sera retenu en fonction des critères suivants :

Prix : 50 %

Valeur technique du matériel proposé : 30 %

Services associés (délais d'intervention, de réparation, formation des personnels...) : 20 %

L'examen de la valeur technique du matériel se fera sur la base des documents et informations transmis par les candidats et le cas échéant sur démonstration et/ou essai des matériels en vue d'évaluer l'ergonomie, la robustesse, la facilité et le confort d'utilisation.

L'engagement du collège Aux Quatre Vents de Lanmeur ne pourra être tenu pour définitif qu'après signature par l'ordonnateur du contrat.

## **10- Juridiction compétente**

Le marché étant passé par un établissement public local d'enseignement, tout litige sera de la compétence du tribunal administratif de Rennes.

Je certifie avoir pris connaissance du présent règlement de consultation que je déclare accepter sans modifications ni réserves.

Fait à

Le

Le responsable légal de l'entreprise

Nom prénom  
signature et cachet de l'entreprise